



Autonomie dans la prise en charge de votre traitement et liberté des horaires de dialyse



Moins de contraintes alimentaires



Moins de déplacements pour bénéficier des soins



Plus d'énergie



Meilleure tolérance des dialyses



Amélioration de la qualité de vie



Pour nous contacter :

.....

.....

.....

.....

Hémodialyse quotidienne à domicile
Être autonome dans mon traitement

L'hémodialyse quotidienne à domicile

Qu'est-ce que c'est ?

C'est une technique spécifique d'hémodialyse quotidienne au domicile avec sa propre machine chez soi en parfaite autonomie tout en restant en lien avec son équipe néphrologique et infirmière.

Pour qui ?

Pour toutes les personnes intéressées et éligibles. Cette décision sera prise avec votre néphrologue, si les séances se déroulent habituellement sans complication majeure, s'il n'existe pas de risque spécifique lié à votre état de santé et si votre volonté et votre motivation sont bien présentes.

Pourquoi ?

Pour améliorer le confort et la tolérance de la dialyse, éviter les transports itératifs, avoir une organisation de vie plus flexible, améliorer la pénibilité et la qualité de vie en lien avec le traitement.

Comment ?

Entre 5 et 7 séances de 2 à 3 heures par semaine en général, sur une machine de domicile, après une formation à l'auto-ponction et à la technique de dialyse lors de séances d'entraînement dans un centre de dialyse.

Et sinon ?

La dialyse à domicile permet de gagner du **temps** et du **confort** en restant à son domicile et **prés de ses proches**. Vous pouvez organiser vos traitements selon votre emploi du temps.

Vous êtes en relation avec votre équipe néphrologique et infirmière habituelle. Des séances de repli sont organisées dans le centre de dialyse à une fréquence définie par votre néphrologue, et selon votre besoin, pour une surveillance, une réévaluation de vos acquis, une consultation et un suivi de vos médicaments et bilans biologiques.

C'est une **relation basée sur une confiance mutuelle** et un partage d'information.

À tout moment, il est possible de renoncer à cette technique et d'être pris en charge dans le centre de référence.

NephroCare s'engage à réaliser votre formation, à vous accompagner dans votre installation à domicile et à assurer le suivi de votre traitement.

Nos équipes seront ravies de vous donner plus d'informations.

Avec qui ?

Avec un aidant à domicile. Les premières séances au domicile peuvent être accompagnées par des infirmiers.

Avec quoi ?

Une machine spécifique et le matériel nécessaire aux traitements que nous mettrons à disposition. Une indemnité compensatrice par séance sera versée à votre aidant (Allocation 2021 : 23,64€/séance).

Mais ?

Cette technique nécessite de l'espace dédié pour la dialyse et le stockage du matériel. La gestion est organisée avec l'équipe de soins pour les livraisons des consommables à votre domicile. Le respect des mesures d'hygiène est essentiel et vous devez gérer les déchets d'activités liés à votre traitement. Nos équipes vous formeront dans ce sens.